AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 19-7-73 552251

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION RHONE-ALPES
(AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)

ABONNEMENT ANNUEL : 30 F
C. C. P. LYON 9431-17
Régisseur Avances et Recettes D. D. A.
55, Rue Mazenod — 69 - LYON - 3e

55 Rue Mazenod 69426 LYON CEDEX 3
Tél. 60-95-87 (Postes 426 et 427)

Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région

VIGNE

MILDIOU et BLACK-ROT - La situation étant satisfaisante, on peut envisager de suspendra la protection

BOTRYTIS - Les pluies des 14 et 15 juillet ayant été favorables à la maladie alors que des attaques de vers de la grappe étaient possibles, il y a lieu d'appliquer d'urgence un dernier traitement avant que la grappe ne se referme.

OIDIUM - Peu actif jusqu'ici, l'oïdium risque de se réveiller à la prochaine période chaude et calme, aussi la protection devra-t-elle être assurée sur cépages sensibles.

VERS DE LA GRAPPE - A l'exception des régions 131, 132, 142 et 152 où l'activité de la 2ème génération est terminée, appliquer un nouveau traitement de 12 à 14 jours après le précédent.

ARBRES FRUITIERS

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER - Le fléchissement observé actuellement entre la 2ème et la 3ème génération n'est pas suffisamment net pour permettre de suspendre la protection. Les traitements, dans la limite des délais d'emploi des pesticides, devront se succèder à 12 - 15 jours d'intervalle, ou moins en cas de forte précipitation.

CARPOCAPSE - pommes, poires, noix) - Aux régions énumérées dans le précédent bulletin, dans lesquelles la protection contre la 1ère génération n'était plus nécessaire, il convient d'ajouter les régions 41, 51, 103, 111, 122, 124, 145 et 147.

Dans toutes les autres régions, un nouveau traitement devra être appliqué de 12 à 15 jours après le précédent, ou moins en cas de forte précipitation.

Sur poires précoces, respecter les délais d'utilisation des produits.

CULTURES DIVERSES

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE - La protection ne sera maintenue que dans les zones d'altitude précisées dans le précédent bulletin.

MILDIOU DE LA TOMATE - Si aucune température supérieure à 29º à l'ombre pendant au moins 2 jours consécutifs n'a été enregistrée entre temps, la protection devra être reprise 2 à 3 jours après la prochaine période pluvieuse de quelque importance suivie d'une forte humidité (type 14 et 15 juillet derniers). Dans le cas contraire, attendre un avis ultérieur.

Nous rappelons que l'irrigation et surtout l'aspersion favorisent la maladie en l'absence même de pluie et nécessitent des traitements supplémentaires dans la mesure où la température reste inférieure à 29º de façon prolongée.

PYRALE DU MAIS - Les conseils du bulletin précédent restent valables dans certaines situations mais aucun renouvellement ne s'impose.

P 171

INFORMATIONS MARAICHERES

Le DESHERBAGE

1°/ des CELERIS - Après le repiquage et après la reprise, les herbicides suivants peuvent être utilisés : Chloroxuron, Chlorprophame, Linuron, Monalide, Prometryne, Pentamochlor ou l'association linuron + monolinuron.

2°/ des POIREAUX - Une quinzaine de jours après le repiquage, dès la reprise, les herbicides cités ci-dessous peuvent être utilisés : Chloroxuron, Linuron, Chlorprophame, Prométryne, Propachlore, les associations linuron + monolinuron ou chlorprophame + diuron. L'Ioxynil octanoate est un herbicide complémentaire.

Dans ces deux cas, le maraicher a intérêt à utiliser sur terrain propre un herbicide résiduaire.

CELERI SEPTORIOSE)
POIREAU TEIGNE (maintenir la protection
CAROTTE ALTERNARIA)

Les insecticides utilisables en traitement du sol contre les VERS BLANCS et les VERS FIL DE FER (larves de taupin)

Matière active	dose m.a/ha	Produit Commercial	Cultures	Observations
chlormephos	750 gr en localisation 3 à 5 kg en plein	Dotan (Pepro) micro granulés 5 %	maïs	persistance 2 à 3 mois toxicité Tableau A
chlorpyriphos	500 à 800 gr en localisation 3 à 5 kg en plein	Dursban (Imaco et la Quinoléine) granulés 5 %	pommes de terre et maïs	persistance 2 à 4 mois - toxicité tableau A
diazinon	1 à 2 kg en localisation 8 à 10 kgen plein	Basudine (Ciba Geigy)	toutes cultures	persistance moyenne - toxicité tableau C
fonofos	300 à 600 gr en localisation 4 kg en plein	Dyfonate (Procida) Oclo (Pepro) microgranulés 5%	toutes cultures sauf betteraves	persistance 3 mois toxicité tableau A
lindane	1 kg 500 en plein	formulations diverses	toutes cultures	à utiliser 15 jours à 3 semaines avant semis et 6 mois avant plantation de pommes de terre. Persistance plusieurs mois
parathion	500 à 1.500 gr en localisé - 5 à10 kg en plein	formulations diverses	toutes cultures	persistance très faible- action de choc - toxicité tableau A ou C
phoxine	500 à 800 gr en localisation 5 kg en plein	Volaton (Bayer)	toutes cultures	persistance 3 mois - Tableau C
trichloronate	800 à 1.200 gr en localisation 5 kg en plein	Phytosol (Bayer) microgranulés à 2,5 et 5 %	toutes cultures	persistance 3 mois - toxicité tableau A ou C

L'Ingénieur d'Agronomie chargé des Avertissements agricoles
P. LATARD

L'Ingénieur en Chef d'Agronomir
Chef de la Circonscription
A. PITHIOUD

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes
Directeur-gérant : L. BOUYX

Le Technicien d'Agriculture
G. FERAND